

FEMMES, SPORT ET GOUVERNANCE

RÉSUMÉ

LES PROPOSITIONS DE 2GAP



2024

2GAPWORLD

LIVRE BLANC 2024 DE 2GAP : FEMMES, SPORT ET GOUVERNANCE

Ce qu'il faut retenir

Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sont les **premiers Jeux paritaires de l'Histoire**, la place **des femmes dans la gouvernance sportive, sujet au cœur même des préoccupations de notre association, reste décevante malgré les lois récentes sur la parité dans le sport.**

C'est pourquoi le collectif 2GAP, s'appuyant sur ses 80 réseaux professionnels privés et publics féminins, a dressé un état des lieux, sous la forme **d'un Livre blanc**, de la **place des femmes dans le sport et du rôle du sport dans l'accès des femmes à la gouvernance afin d'élaborer des propositions d'amélioration pour l'avenir.**

Les femmes sont sous représentées dans la gouvernance sportive :

- En 2024, on ne compte que **19 femmes présidentes sur les 119 fédérations sportives nationales**, soit 15,9% et seulement **14 femmes sur les 49 membres du board du Comité national olympique sportif français (CNOSF)**, c'est-à-dire **28,5 %**.¹
- Au sein des **fédérations internationales, ainsi que des comités et conseils continentaux olympiques et paralympiques, les femmes ne sont que 22 % au sein des organes de gouvernance, 21 % aux postes de direction et seulement 7 % aux postes de gouvernance les plus élevés**.²
- De plus, on trouve toujours une **répartition genrée des responsabilités administratives** dans les fédérations sportives et les comités directeurs. Les femmes sont plus souvent secrétaires générales que trésorière et beaucoup ont des fonctions d'adjoint.
- **Les femmes restent très largement minoritaires au sein des instances dirigeantes des associations sportives : 24 % de femmes sont présidentes contre 35 % pour l'ensemble des associations**.³

La représentation du sport féminin dans les médias témoigne également d'un fort déséquilibre, peu propice :

- L'ARCOM souligne **une augmentation de 50 %** du volume horaire consacré au sport féminin à la télévision entre 2018 et 2021, mais, rapporté aux diffusions de sport masculin et mixte, **il n'est que de 5,5 % à 17,5 % sur les chaînes gratuites généralistes et de 6 % sur les chaînes spécialisées et payantes**.⁴
- En 2021, d'après l'ARCOM, on compte seulement **15% de femmes journalistes sportives dans les 61 médias francophones** et **le temps de parole des femmes** dans le domaine du sport représente **13 %**.⁵
- Quant à la place des femmes arbitres, elles ne représentent que **20,3 % des effectifs totaux des arbitres de haut niveau en France**.⁶

Le Rôle du sport dans l'accès des femmes à la gouvernance

Le sport est un outil d'empuancement des femmes, au niveau à la fois individuel et collectif. Il renforce la confiance en soi, le développement des compétences de leadership, le réseautage ainsi que l'amélioration de la santé et du bien être. Mais il permet également de modifier les perceptions sociétales sur les femmes, de promouvoir l'égalité des sexes et d'offrir aux jeunes filles des modèles identificatoires, propices à la reconnaissance de l'effort et de l'ambition.

Femmes et sport dans les entreprises :

- Les femmes sont moins nombreuses que les hommes **dans la pratique du sport en entreprise (18% contre 25%)**.⁷ De plus, les propositions d'activités sportives, souvent jugées trop masculines, sont la plupart incompatibles avec l'emploi du temps de vie de famille, sans occulter le fait, comme le souligne Béatrice Barbusse, que les entreprises en restent parfois au niveau du discours. .

¹ Entretien avec Christelle Foucault, directrice diversité et engagement externe chez Sanofi, membre du Comité d'orientation pour le sport inclusif, 6 février 2024

² Jordan Matthews et Lucy Piggott (2021) « L'égalité des sexes est-elle à l'ordre du jour international ? Représentation féminine et politique dans la gouvernance internationale du sport »

³ Enquête Situation des associations en 2018, INSEE « **Les chiffres clés du sport 2023** » <https://www.calameo.com/read/0047558802d703de67fa6>

⁴ Arcom, Analyse du poids des retransmissions de compétitions sportives féminines à la télévision entre 2018 et 2021, 2023.

⁵ <https://femmesjournalistesdesport.fr/association/>

⁶ <https://www.lessportives.fr/dossiers/inegalites-au-sifflet-la-difficile-progression-des-femmes-dans-larbitragemultisport/#:~:text=Selon%20l'Association%20française%20du,%25%20des%20effectifs%5B1%5D>.

⁷ « Baromètre national des pratiques sportives 2020 » février 2021 https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/sites/efh/files/2023-03/Chiffres_clés_de_l%27égalité_2021_ed2022_FR.pdf

Les femmes, vulnérables à la “corruption”

- A travers le monde, les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la corruption dans le sport, qui se traduit moins par des paris ou matchs truqués que par la sextorsion, qui prend la forme de **harcèlement et d’abus sexuels**, impliquant des déséquilibres de pouvoir.⁸
- Les causes en sont multiples : peur de dénoncer et de se confronter à de la méfiance ou du mépris, voire **des représailles**.⁹ Une **Une culture hyper-masculine** et une résistance à la régulation externe **alimentent aussi la « sextorsion »** dans le sport.¹⁰
- Les conséquences sont diverses. Il a été établi que **lorsque la corruption est présente** dans les instances de décision, et notamment sportives, cela conduit à des **pratiques discriminatoires, à des inégalités d’attribution de moyens et à des injustices et peut influencer sur les décisions en matière de sélection des équipes, d’octroi de financements ou d’opportunités de carrière.**
- La question qui se pose est donc double : **La corruption dans les organismes sportifs peut-elle conduire à des discriminations fondées sur le genre, en favorisant les hommes par rapport aux femmes en termes d’accès aux compétitions, de financement et de soutien ? De même, la corruption, en compromettant l’intégrité des compétitions, peut-elle contribuer à perpétuer des stéréotypes de genre, ainsi que des inégalités structurelles, en affectant la visibilité, la reconnaissance et les opportunités pour les femmes dans le sport ?**
- Mais une autre question se pose, délicate car ne devant pas tomber dans l’essentialisme qui attribuerait aux femmes des comportements plus vertueux et les verrait comme des «agents assainisseurs» des organisations : **la diversité des profils sur des postes de direction, et notamment des femmes, en cassant les réseaux de corruption en place et en apportant la force et le désir d’une régulation meilleure, propres aux outsiders, n’est-elle pas un élément d’amélioration de la gouvernance et de réduction de la corruption?**

Constats internationaux

- On constate une **rareté de la collecte de données statistiques** contemporaines sur la représentation des sexes dans la gouvernance du sport.
- Les Nations Unies, le Conseil de l’Europe, l’Union européenne, les organisations non gouvernementales ont tous des textes encourageant la pratique du sport par les femmes mais sans indicateurs de suivi et très peu d’actions concrètes.

LES PROPOSITIONS DE 2GAP

Face à ce constat qui témoigne d’un retard massif de l’égalité femmes-hommes dans le monde du sport, 2GAP formule des recommandations pour les secteurs public et privé :

⇒ **CONTRAINDRE**

- **Élargir les dispositifs de quotas et les rendre effectifs**

- *Dans tous les organes dirigeants du mouvement sportif (CNOSF, CPSF, Fédérations et ligues professionnelles), ainsi que dans tous organes déconcentrés et dans les commissions régaliennes de toutes ces instances ;*
- *Imposer aux entreprises privées et à la fonction publique de contrôler la manière dont les associations / clubs / fédérations qu’elles mécènent soient gérés en cohérence avec les mêmes règles que celles qui s’appliquent à elles-mêmes*
- *Veiller à ce que les comités sociaux et économiques (CSE) et autres fédérations du sport en entreprise, promeuvent la parité dans la gouvernance des activités sportives.*

- **Instaurer des mécanismes d’égaconditionnalité assortis de sanctions**

- *Mettre en oeuvre le principe d’égaconditionnalité, c’est-à-dire le fait de subordonner l’octroi d’une subvention publique au respect d’obligations légales en matière de représentation équilibrée des femmes et des hommes*

⁸ Ibid

⁹ Luis Rubiales scandal: Football lags behind Spain's feminist struggles ; Le Monde 30/8/2023 et revue 4/1/2024

¹⁰ Transparency International report: Abusers act with impunity while sport organisations fail to stop widespread sextortion; 23 May 2022;

dans la gouvernance, pour toutes les subventions attribuées par les pouvoirs publics nationaux et locaux aux pratiques et équipements sportifs, et pour les procédures d'agrément des fédérations sportives ;

- Inciter les entreprises à promouvoir l'égalité en termes de subventions allouées au sein des comités d'entreprise, en veillant à ne pas privilégier les sports d'hommes sous peine de réduction des aides ;
- Développer l'exercice du gender budgeting au niveau des budgets consacrés au sport.

- **Renforcer la limitation maximale du nombre de mandats des présidents de fédérations, organes déconcentrés et des ligues professionnelles, en le portant strictement à trois mandats. A terme, la limitation à deux mandats devrait être envisagée.**

⇒ **FORMER ET SENSIBILISER**

- **Instaurer des formations pour tous et toutes**, y compris pour celles et ceux en charge des disciplines sportives, dès l'école et pour tous les encadrants, sur la mise en valeur du respect dans le sport, sur la détection des stéréotypes et comportements sexistes dans la pratiques et l'encadrement du sport et sur le rôle de la mixité dans la qualité de la décision publique.
- **Instaurer des séances de sensibilisation et d'accompagnement individuel des femmes pour accéder à la gouvernance** ; Amplifier leur empuancement en développant pour elles et avec elles des opportunités de prise de responsabilité quelle que soit la forme de pratique sportive envisagée (loisir, entretien, compétition...).
- **Inciter les organisations professionnelles à offrir, dans leurs parcours de formation au management, des parcours sportifs**, des modules permettant de travailler sur le sens du collectif, la confiance en soi et son aptitude au leadership et d'élargir son réseau professionnel, en veillant à la parité d'accès à ces modules.
- **Mener des actions spécifiques pour les primo arrivantes** en développant des programmes « découverte sport » avec propositions ciblées de dispositifs.

⇒ **RECENSER, EVALUER ET CAPITALISER**

- **Recueillir**, dans les entreprise et administrations dotées d'instances sportives via leurs CSE, et autre fédération corporatiste, **des données officielles permettant de mesurer la participation des femmes au sport**, qu'elles soient participantes, dirigeantes ou managers et croiser ces données avec la répartition des femmes et des hommes dans les organigrammes et les métiers, afin d'appuyer des actions concertées de rééquilibrage en cas d'écart
- **Etablir des bilans des sessions de formation au management incluant des modules sportifs** pour évaluer leur impact sur le renforcement du leadership des femmes et les améliorations à proposer ;
- **Capitaliser**, au sein du ministère des sports, ces nouvelles données ainsi recueillies en les intégrant dans le rapport annuel sur Femmes et sport.

